

le snesup

PENSER L'ESR COMME ESPACE D'ÉMANCIPATION ET DE TRANSFORMATION SOCIALE



Anne Roger, secrétaire générale,
et Philippe Aubry, secrétaire général adjoint

Après quatre années sans congrès d'étude, pour cause de crise sanitaire, nous irons cette année à Dijon les 15 et 16 juin prochains pour renouer avec ce temps de réflexion collective indispensable à l'affinement de nos analyses et au renforcement de nos moyens d'action. Alors qu'Emmanuel Macron vient d'être réélu pour cinq ans, la thématique

retenue comme axe structurant des réflexions résonne particulièrement au regard du bilan de son premier quinquennat. Continuer à « penser l'ESR comme espace d'émancipation et de transformation sociale » est en effet une impérieuse nécessité alors que les différentes réformes, menées au pas de charge par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis cinq ans, le transforment en un lieu de mise en concurrence, de structuration des formations sur un mode adéquationniste à courte vue en réponse aux seules attentes du monde du travail d'aujourd'hui et de production de connaissances pilotées de manière accrue par des enjeux économiques à court terme. De plus en plus, les personnels, parfois en situation de grande précarité, sont mis sous pression, évalués en permanence, sommés de s'adapter sans délai à des réorganisations de diverses natures, et manquent de temps et de moyens pour mener sereinement leurs missions de recherche et d'enseignement au service de toutes et tous les étudiant-es, y compris celles et ceux les plus en difficulté.



Notre congrès, organisé autour de plénières et d'ateliers, nous permettra de poser les pistes de travail que nous aurons à déployer durant les années à venir pour opposer au projet de libéralisation de l'enseignement supérieur et de la recherche que porte E. Macron un tout autre projet. L'université doit rester un lieu démocratique de réflexion collective, de prise de recul critique, de questionnement outillé, de production et de diffusion de connaissances au service du bien commun dont la diversité est la richesse, n'en déplaise au gouvernement et à ses ministres. Elle doit rester ouverte, gratuite et émancipatrice. ■

ACTION SYNDICALE

Au cœur des élections législatives, **construire et faire émerger collectivement des alternatives porteuses d'espoir pour l'ESR**

Dans une période de grande tension internationale, après plus de deux ans de crise sanitaire d'un niveau inédit et à quelques années du point de dépassement des 2 °C de réchauffement climatique, l'enseignement supérieur et la recherche occupent une place essentielle dans la société par la production et la transmission de connaissances tout au long de la vie et par le développement de l'esprit critique. L'université est encore un espace de liberté pour s'opposer au néolibéralisme par la nature même des métiers qui s'y exercent et la diversité de points de vue enseignés. Cette position, en forte connexion avec la jeunesse, explique sans aucun doute la violence avec laquelle l'institution et ses membres sont attaqués depuis plusieurs années.

“
Plus que jamais, nous devons renforcer l'action collective.
”

À l'approche des législatives et au-delà, les tâches du syndicalisme seront nombreuses : continuer à porter un projet de société progressiste, se battre pour nos salaires, nos pensions et contre les projets de nouvelles régressions sociales, s'opposer au démantèlement du statut de la fonction publique et des services publics ou encore à l'abandon des ambitions démocratiques pour l'éducation.

Dans l'ESR, le cadrage national des diplômés et l'élévation du niveau de formation de toutes et tous, la remise en perspective du temps long pour la recherche sans restriction des thématiques ni

course aux financements, la réduction de la précarité et le recrutement massif de titulaires, la défense des libertés académiques et de la démocratie universitaire ou encore la reconnaissance du doctorat sont autant de batailles à mener.

Pour **ACTION SYNDICALE**, les luttes locales et nationales menées par le SNESUP-FSU, de façon unitaire, sont déterminantes pour construire des alternatives porteuses d'espoir, défendre les collègues et faire avancer nos revendications. Menées par nos élu·es dans les différentes instances des établissements ou ministérielles, elles apparaissent désormais comme un rempart indispensable contre les dérives liberticides et clientélistes.

Plus que jamais, nous devons renforcer l'action collective. Cela passe par une représentativité accrue lors des élections professionnelles en décembre prochain et par le dépassement des postures et points de divergence pour avancer ensemble et uni·es.

Alors que nous sommes submergé·es par les démarches administratives et les injonctions de tous ordres, le congrès d'étude offre un temps précieux de rassemblement de nos forces réflexives et militantes pour créer les conditions de consolidation et d'élargissement de nos analyses et moyens d'action. Soyons-y nombreuses et nombreux ! ■

ÉCOLE ÉMANCIPÉE POUR UN SYNDICALISME OFFENSIF

Pour un SNESUP à l'offensive face à la politique délétère de Macron 2

Le quinquennat d'Emmanuel Macron aura attaqué le service public d'enseignement supérieur et de recherche comme jamais, appliquant austérité, marchandisation et idéologie réactionnaire. L'université, fonctionnant à deux vitesses avec les politiques d'excellence, est devenue sélective (Parcoursup, loi master, licences sélectives) et discriminante envers les étranger·ères (Bienvenue en France). Les étudiant·es sont des milliers dans les queues pour l'aide alimentaire. La précarité des personnels

s'est massifiée et la loi de programmation de la recherche (LPR) a créé de nouveaux contrats à durée incertaine. Parallèlement, le statut des enseignant-es-chercheur·ses est déconstruit, notamment par les attaques contre le CNU et la multiplication de statuts alternatifs et expérimentaux, produisant une subordination aux présidents et un affaiblissement de la liberté académique. La mise en concurrence aggravée par la LPR donne un nouveau rôle de manager à ces présidents : toutes les réformes sont centrées sur

un accroissement de l'individualisation de la gestion des personnels et une « politique d'établissement », subordonnée aux besoins industriels et commerciaux, plutôt qu'à une réflexion académique et une collégialité. Au plus haut niveau de l'État, l'université et les universitaires ont été accusés de mettre en danger la République, mettant en cause notre vocation émancipatrice.

Ce bilan, c'est aussi celui de notre difficulté à construire une résistance collective au gouvernement Macron. **ÉÉ-PSO** y prend sa part, compte tenu de la place que nous occupons dans l'exécutif du SNESUP-FSU. Le congrès d'étude doit être l'occasion d'élaborer des stratégies de mobilisation

pour construire de nouvelles capacités de résistance au second mandat Macron. Le paysage n'est cependant pas totalement négatif : le monde universitaire a su se mobiliser très largement entre décembre 2019 et mars 2020, contre la réforme des retraites, la précarité dans l'ESR et la LPR. **ÉÉ-PSO** a pris une part active à ces mobilisations. La mobilisation n'a été interrompue que par le confinement, au lendemain d'une coordination nationale rassemblant 500 personnes de 154 délégations et d'une exceptionnelle journée nationale de manifestation. Revenir sur les initiatives et les points d'appui qui ont permis de construire cette mobilisation doit nourrir notre réflexion sur de nouvelles modalités d'intervention syndicale. ■

“
Le congrès d'étude doit être l'occasion d'élaborer des stratégies de mobilisation.
”



AGIR !

AGIR ! Pour un SNESUP combatif et un ESR démocratique

Les enseignants-chercheurs, les enseignants, les étudiants subissent la dégradation des conditions d'enseignement, de recherche, d'études et de vie démocratique dans nos établissements. L'État s'est désengagé d'un effort national cohérent visant au **rayonnement, partout en France, d'un enseignement supérieur public de haut niveau**. La dérégulation progresse, les inégalités et la précarité s'aggravent. Alors que le pouvoir n'avait pas réussi à faire passer en 2009 la modulation des services malgré l'appui de la CPU et la complaisance des organisations réformistes, Macron a imposé la LPR et un régime de primes qui démolit les statuts

et détruit les coopérations et solidarités essentielles pour nos métiers. Malgré les résistances que le SNESUP a impulsées, en particulier par notre rôle dans la CP-CNU, le pouvoir, appuyé par le syndicalisme d'accompagnement, tente d'anesthésier la communauté universitaire. Faux repyramidage, Ripéc, précarité, appels à projets et déréglementation hyperbureaucratisée risquent d'achever le dynamitage du service public de l'ESR si un fort mouvement de refus collectif ne s'y oppose pas.

C'est le rôle du SNESUP d'en être le ferment. C'est urgent.

“
Le SNESUP doit jouer pleinement son rôle.
”

La résistance est déjà engagée par les sections syndicales qui portent les revendications des personnels (pétitions contre la baisse du pouvoir d'achat et les discriminations salariales) et les besoins des établissements, et dans les actions nationales qui ont scandé ces derniers mois : initiative unitaire contre la précarité, défense du rôle du CNU.

Semaines et mois à venir seront décisifs pour construire ce rapport de force : déclinaison locale des Assises de la précarité, bataille pour l'accélération des rattrapages de carrière et pour des créations d'emplois. **Le coup d'arrêt au libéralisme économique et managérial ne sera pas dressé par l'issue du scrutin présidentiel et notre syndicat se doit de sortir très renforcé des élections profes-**

sionnelles de décembre : le refus de la logique des primes (Ripec et autres) où chacun·e est en compétition avec ses collègues doit en être le cœur. **Il faut engager cette bataille dès maintenant.**

Les camarades du collectif **AGIR !** appellent à amplifier la lutte contre l'extrême droite, les confusions idéologiques qu'elle alimente, tout en dénonçant fermement les politiques libérales qui la font progresser. Plus qu'hier, **le SNESUP doit jouer pleinement son rôle** de défense des collègues en retissant les solidarités, fédérant les combats unitaires pour rehausser les salaires, la protection sociale, les services publics, pour défendre la vie démocratique dans notre pays et en redonnant à l'enseignement supérieur son rôle d'émancipation et de transformation sociale. ■

POUR UN SYNDICALISME DE LUTTE (PSL)

Plus que jamais nous avons besoin d'un syndicat fort, uni et réellement offensif

Les conséquences de la crise engendrée par la pandémie de Covid-19 continuent de porter gravement atteinte aux conditions d'exercice de nos métiers et de nos missions de service public. En parallèle, le continuum des réformes scélérates de la recherche, de l'enseignement et de la formation universitaires poursuit le démantèlement programmé de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Politiques de regroupements, Ripec, repyramidage, chaires de professeur junior, implosion des INSPÉ participent du même processus de déréglementation imposant l'idéologie de l'excellence, entravant nos libertés, pillant nos biens communs et détruisant nos statuts.

“
Cultivons un
syndicalisme
résilient
et radical !

”

Dans ce contexte chaotique et délétère, la flexibilité et son corollaire, la précarité, deviennent la principale règle managériale de nos universités exsangues. La violence des coups infligés porte atteinte au lien social et génère chez tous les personnels et usagers de l'ESR une souffrance endémique face à laquelle les pouvoirs publics restent sourds.

Et tout cela, dans une illusion de communication, une mascarade de concertation que certain·es nomment encore « dialogue social »...

Force est de constater que l'issue du scrutin présidentiel du 24 avril n'enrayera pas cet engrenage infernal. Plus que jamais nous avons besoin d'un syndicat fort, uni et réellement offensif.

Un autre syndicalisme dans et pour le SNESUP est donc à construire.

La position de **PSL** est claire. Nous voulons stopper ce saccage et rebâtir collectivement une université adaptée aux enjeux de notre époque : libre, démocratique, émancipatrice et non inféodée aux caprices du libéralisme. En étroite relation avec les sections locales, il est urgent de construire un réel rapport de force dans l'agrégation de tous les courants de pensée. Notre collectif est porteur d'une dynamique prête à œuvrer de manière démocratique, moderne et efficace pour (re)conquérir de nouveaux espaces de mieux-être pour les étudiant·es et les professionnel·les de l'ESR.

L'heure n'est plus à l'agitation stérile mais à une action déterminée, organisée et coordonnée. Sous l'impulsion d'une unité syndicale à coconstruire, durcissons nos actions contre les adeptes d'un ultralibéralisme débridé et cultivons un syndicalisme résilient et radical. Lors du congrès d'étude de juin 2022, nous souhaitons apporter une lueur d'espoir à la communauté universitaire.

Notre courant de pensée regroupe les camarades attaché·es aux principes d'indépendance et aux luttes fondatrices d'un syndicalisme offensif et militant. Tous ceux qui refusent de se résigner sont les bienvenus. Arrêtons d'être les spectateurs du bafouement de nos valeurs et du pillage de nos biens communs. Entrons collectivement en résilience ! ■

THÈME 1

Recherche : quel rôle, quel temps, quelles conditions d'exercice ?

A lors qu'à l'occasion de la crise sanitaire la parole de certains scientifiques surexposés dans les médias a été mise en cause, éclaboussant malheureusement l'ensemble de la communauté scientifique, 49 % des Français-es interrogé-es estiment que la science n'est pas la seule source fiable de savoir sur le monde. Le rôle de la recherche, celui des chercheurs-ses, et leur rapport à la société sont profondément questionnés.

Nos métiers sont des métiers de créativité dont l'objectif est de produire des connaissances, de les faire valider par les pairs et finalement de les transmettre aux étudiant-es dans un premier temps, puis à l'ensemble de la société. Pour les défendre, il nous faut montrer que notre métier embrasse tout le cycle de la connaissance. C'est ce qui en fait un métier fondamental et indispensable non seulement à la société française, mais à l'humanité tout entière, bien au-delà des frontières et des coopérations académiques. Il est impérieux de faire reconnaître que la production de connaissances, même lorsqu'elles paraissent déconnectées du quotidien, est un travail sérieux. Celui-ci ne peut se réaliser pleinement que dans un environnement favorable où les temps pour la réflexion, l'échange et le débat sont respectés.



L'explosion des tâches administratives, le sous-encadrement organisé et le développement des appels à projets chronophages transforment le temps de la recherche en variable d'ajustement par rapport à la multitude de contraintes dans les emplois du temps des enseignant-es-chercheur-ses et sous la pression des besoins nécessaires au fonctionnement des formations universitaires.

Le temps disponible consacré à la recherche est réduit à la portion congrue et le manque de temps pour penser est devenu un problème systémique. Nous ne pourrons pas nous en sortir par des modifications de comportement à la marge.

Le recours grandissant à des contractuel-les, outre le fait qu'il accroît la précarité des personnels, conduit à une perte de temps et de savoir-faire considérable, avec le renouvellement permanent

des équipes. Les nouvelles modalités de pilotage de la recherche par les appels à projets et plus encore celles de l'évaluation (référentiel HCERES) orientent et appauvrissent thématiquement le travail et les perspectives de recherche.

Enfin, nous savons que la société doit relever des défis colossaux tant face au changement climatique que devant les modifications de son organisation politique, ou encore en matière

d'organisation du travail. Le rôle de la science est aussi celui de problématiser ces enjeux et de construire des perspectives pour se sortir de l'impasse de l'hystérisation des débats. Cette contribution de première importance pour la société ne peut se faire sans la garantie des libertés de développer notre pensée dans toute sa complexité, libertés qui sont aujourd'hui attaquées par des décisions politiques et par les acteurs politiques eux-mêmes.

La recherche est face à un tournant dans son organisation et dans ce que la société en attend. Comment dans ce contexte s'inscrire dans le temps long nécessaire à la recherche, résister au pilotage de la recherche imposé et préserver les libertés académiques ? Autant de questions urgentes pour reconstruire un enseignement supérieur et une recherche de service public. ■

THÈME 2

Autonomie et déstructuration de l'ESR, quelles incidences et quelles alternatives ?

Le quinquennat qui vient de s'achever a vu se développer rapidement l'autonomie et la déstructuration de l'ESR, déjà bien engagées au cours des mandats précédents.

L'ordonnance du 12 décembre 2018 a permis l'émergence sur l'ensemble du territoire de nombreux établissements expérimentaux (EPEX) pouvant déroger aux principes du Code de l'éducation en forçant la fusion de plusieurs établissements de statut et de culture très différents (université, école, institut de recherche, etc.). La plupart de ces EPEX expérimentent de nouvelles formes de gouvernance remettant en cause le fonctionnement démocratique universitaire, en diminuant le poids des élu-es, qui se retrouvent alors souvent minoritaires. Des EPEX ont également fait le choix de se passer de certains conseils centraux (CFVU, CS, etc.), pourtant lieux stratégiques de décisions du système universitaire actuel, et ont constitué des commissions ad hoc, diminuant ainsi fortement la démocratie des établissements. Le but semble clair : renforcer la marge de manœuvre, la « souplesse » et la « facilité à gouverner » des équipes présidentielles.

indemnitaire (Ripec) et la procédure de promotion interne vers le corps des professeurs d'université (repyramidage) sont in fine attribués au chef ou à la cheffe d'établissement. Ces nouvelles procédures se révèlent être de véritables usines à gaz, ajoutant du travail supplémentaire aux élu-es du CAC et au CNU, alors que leurs avis ne sont que consultatifs. Le risque de clientélisme pour l'attribution d'une prime ou d'une promotion ne se trouve que renforcé par ces nouvelles procédures. Encore une fois, le ministère invoque l'autonomie des établissements, pour justifier que les décisions soient prises uniquement localement et par le/la seul-e chef-fe d'établissement, remettant ainsi en cause le caractère national de nos statuts. La LPR a également introduit de nouveaux statuts de non titulaires (chaires de professeur junior, CDI de mission, etc.), ce qui accroît la précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Ces effets sont aggravés par un manque criant de moyens humains et un sous-financement organisé par l'État, une nouvelle fois sous couvert d'autonomie. Dans un certain nombre d'établissements, l'État dévolue même le patrimoine immobilier aux universités, aggravant encore les besoins financiers et en personnel. Les établissements doivent ainsi chercher des fonds propres et répondre aux appels d'offres divers. Cela met les établissements en concurrence et en pousse certains à recourir à des cabinets de conseil pour constituer les dossiers, ou encore les mettre au format exigé, etc.

Quels sont les principaux impacts des changements de structure des établissements (regroupements, passage aux EPEX, etc.) sur les statuts, la recherche, la formation, le fonctionnement démocratique des universités ? Comment faire face localement aux nouveaux statuts dérogatoires et à l'augmentation des pouvoirs des chef-fes d'établissement sur la carrière des enseignant-es-chercheur-ses ? Dans quelle mesure les établissements font-ils appel aux cabinets de conseil pour répondre aux appels d'offres qui les

mettent en concurrence ? Quel est l'impact de la dévolution immobilière sur les finances et la vie des établissements ? Telles sont les questions proposées à la réflexion. ■

La loi de programmation de la recherche (LPR) a par ailleurs ouvert la voie à l'hyperprésidence dans tous les établissements de l'ESR en ne se limitant pas aux EPEX. En effet, le nouveau régime



© Pixabay

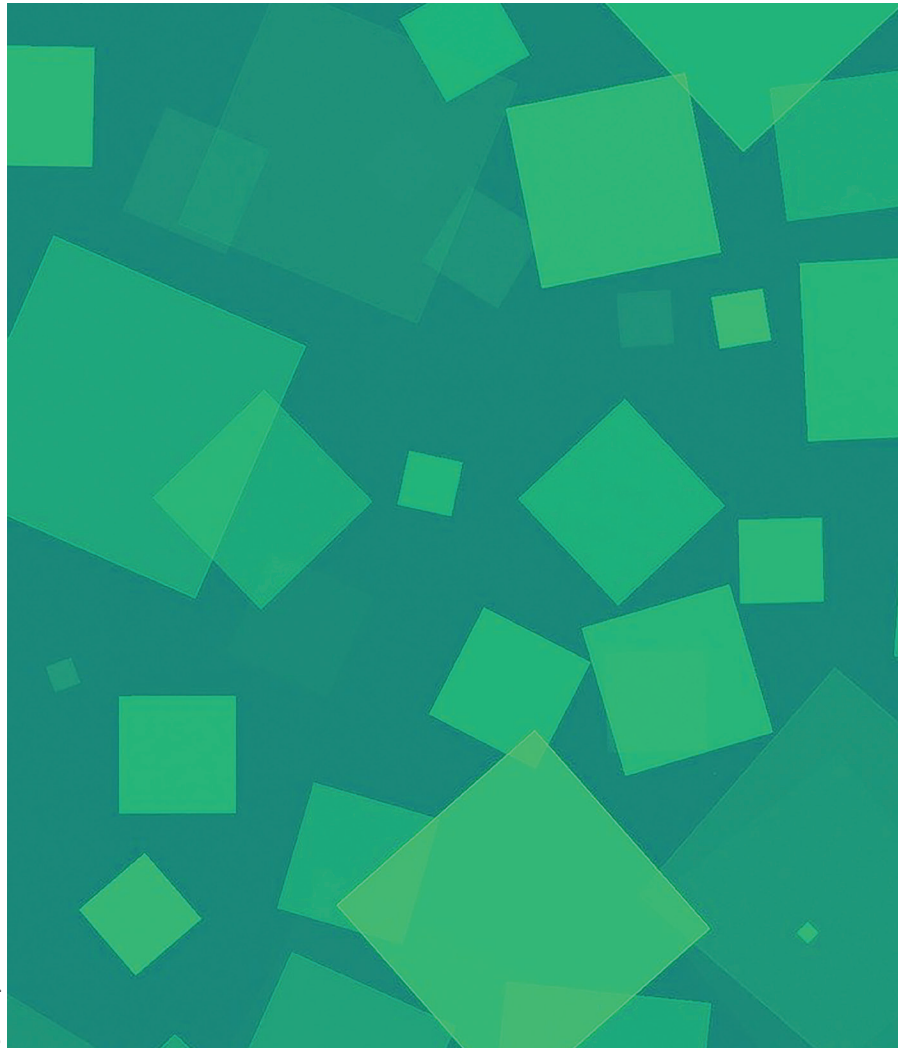
THÈME 3

Former, certifier, quelle approche de la professionnalisation ?

Le -FSU défend la double finalité de chaque cycle de formation et de chaque diplôme, c'est-à-dire la poursuite d'études ET l'insertion professionnelle. Mais, face à l'injonction de professionnaliser toutes les formations du premier au troisième cycle, apparaît la nécessité de s'émanciper de la théorie adéquatniste qui vise à dédier une formation à un métier et par là même à construire les maquettes des formations en fonction des seules attentes à court-terme des employeurs et des fiches RNCP. À l'heure de la transition écologique, de nombreux métiers qui seront exercés en 2030 n'existent par exemple pas aujourd'hui et tous les métiers devraient être affectés par des changements de mission, d'objectifs et de pratiques. Les conséquences pour les formations de l'enseignement supérieur sont ainsi à questionner en profondeur.

Dans ce contexte, le cas de la formation des enseignant-es à travers les INSPÉ paraît particulièrement préoccupant, tant des questions qui interrogent pour les autres formations ont reçu des réponses contraires à l'intérêt des étudiant-es et des métiers eux-mêmes auxquels ils se destinent. Un employeur à courte vue (l'Éducation nationale) impose des contenus, des compétences mal découpées ou non pertinentes, un quota de professionnel-les qui échappent au recrutement universitaire et qui ne répondent pas toujours aux besoins des formations : tout cela obère du même coup la place des contenus universitaires, subordonnés à des stages en responsabilité trop exigeants et mal articulés à la formation. Or, les personnels des INSPÉ ont des savoirs et des savoir-faire permettant de penser des alternatives, même s'ils sont aujourd'hui à bout de force.

La situation des IUT est elle-même très inquiétante à l'heure où se mettent en place les bachelors universitaires et technologiques. L'imposition sans discussion préalable et en temps contraint aux vingt-quatre spécialités de DUT d'une approche par compétences initialement conçue pour être appliquée par des équipes pédagogiques volontaires au sein de leurs formations n'est pas sans conséquences, à la fois sur l'organisation du BUT, sur le type de pédagogie à mettre en place et sur la validation du diplôme lui-même.



© Pixabay

La certification en langue anglaise imposée également à toutes et tous les étudiant-es de licence, de licence professionnelle et de DUT est également problématique.

La question soumise au débat pourrait se décliner selon plusieurs axes :

- Quelle place et quels contenus souhaite-t-on pour la formation professionnelle dans chacun des parcours que sont la formation initiale (LMD, BUT, écoles), l'apprentissage, la formation continue, la formation tout au long de la vie ?
- Quelles alternatives construire et défendre pour faire face à l'entrisme des organismes de certification privés ? La formation professionnelle peut-elle se réduire à l'acquisition de compétences certifiables ?
- Quelle alternative porter face à l'injonction d'intégrer dans toutes nos formations des modules d'enseignement sur la transition écologique prêts-à-enseigner et à penser ?
- Quelles nouvelles connaissances mobiliser pour se tourner vers les objectifs de la transition écologique ?
- Quelles interactions construire et intégrer dans les enseignements entre les formations et les recherches disciplinaires ou interdisciplinaires ? ■

PROGRAMME

MERCREDI 15 JUIN 2022	
9 h 30	Accueil des délégué-es
10 heures	Ouverture du congrès : interventions introductives (présidence + directrice INSPÉ, FSU locale, SG, OS invitées présentes – 5 min max.) ; adoption de l'ordre du jour ; élection du bureau du congrès
11 heures	Débat général
12 h 30-13 h 30	Déjeuner
14 heures-17 h 15	Travail en commissions*
17 h 15	Pause
17 h 30-19 heures	Réunions de tendances ou programme culturel
20 heures	Soirée festive

JEUDI 16 JUIN 2022	
9 heures	Accueil des délégué-es
9 h 30-12 h 15	Travail en commissions* (fin)
12 h 30	Déjeuner
14 heures-17 h 30	Séance plénière : restitution et discussion sur les trois thèmes des commissions
17 heures	Fin du congrès

* Commissions thématiques du congrès

■ THÈME 1

Recherche : quel rôle, quel temps, quelles conditions d'exercice ?

■ THÈME 2

Autonomie et déstructuration de l'ESR, quelles incidences et quelles alternatives ?

■ THÈME 3

Former, certifier, quelle approche de la professionnalisation ?